

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'avenir du site sidérurgique de Florange, à Florange le 24 novembre 2014.

Florange, c'est un symbole, symbole d'une lutte, symbole aussi à un moment d'une crise et c'est le symbole d'une réussite. C'est le symbole qu'après une crise, la réussite est possible et ce symbole-là, il ne vaut pas simplement pour Florange, il vaut pour la France tout entière. On peut connaître une crise, et si on ne mobilise, si on trouve les chemins, on peut réussir ensemble. Il y a eu un conflit, ici, qui a duré longtemps et en même temps, il y a eu la recherche d'une solution et aujourd'hui, j'en ai fait le constat, le dialogue social est revenu, qui a été possible parce que des engagements ont été pris.

Le premier engagement c'était d'avoir un accord sur le fait qu'il n'y aurait aucun licenciement, avec des reclassements pour toutes les personnes qui seraient encore dans l'entreprise, puisqu'il y a des salariés qui sont partis en retraite. Il y a eu, à peu près, 400 reclassements et ces reclassements, vous en êtes, ici, les preuves vivantes, ont été réussis. Mais, outre les 630 personnes qui travaillaient sur ce qu'on appelait la filière liquide, il était très important qu'il y ait aussi des embauches, c'est-à-dire, que non seulement on reclasse, mais qu'on puisse créer. Ce qui vient de se produire pour l'année 2014, beaucoup plus vite qu'il n'était prévu, avec 30 CDI qui ont été proposés. Si les évolutions se confirment, Florange va créer de l'emploi, pas simplement reclasser, mais créer de l'emploi pour les jeunes et notamment pour celles et ceux qui sont, ici, en intérim, ou en apprentissage.

Le second engagement est que le groupe devait investir plus qu'il n'avait prévu et le chiffre de 180 millions d'euros a été contractuellement dégage. L'entreprise est capable aujourd'hui d'aller plus loin que ces 180 millions d'euros et dans tous vos témoignages, c'est aussi, sur l'investissement que vous portez votre attention, au-delà de votre cas personnel, au-delà des reclassements, au-delà même des embauches. Est-ce que l'entreprise peut être la meilleure au monde ? Elle est d'ailleurs, déjà, la meilleure en Europe sur l'acier pour l'automobile, puisque les principaux constructeurs et notamment les constructeurs allemands font appel à vous.

L'investissement, ce n'est pas seulement dans la filière automobile, mais aussi dans l'emballage, sujet dont on a peu parlé et qui était pourtant essentiel parce que cette filière-là, qui n'existe pas qu'à Florange, qui existe aussi à Basse Indre, il fallait absolument la conforter et elle l'est aujourd'hui et c'est très important pour la suite.

Troisième engagement, c'était celui que j'avais pris, ici, l'année dernière, c'était de créer une plateforme de recherche publique, qui ne devait pas se substituer à la recherche privée, qui devait précéder même la recherche privée pour qu'il y ait de nouvelles industries qui viennent s'investir en Lorraine et notamment dans la vallée. Et là-dessus, je suis convaincu que nous allons y parvenir. Non seulement il y a de la recherche privée - Maizières-lès-Metz, c'est 549 emplois-, mais il y a de la recherche publique qui fait de l'anticipation pour les métaux pour les nouveaux procédés, et il y aura donc des emplois qui seront créés, y compris à Florange, par un certain nombre d'industriels grâce à ces procédés. Exemple, Derichebourg, qui transforme ses ferrailles en gaz naturel, et ce gaz va être proposé à l'entreprise dont vous êtes les salariés.

Enfin, il y a cet engagement plus politique que j'avais pris, lorsque j'étais venu pendant la campagne présidentielle, j'avais promis qu'il y aurait une loi. On l'a appelé la Loi Florange.

Qu'est-ce que cette loi ? C'est de permettre que lorsqu'un actionnaire ne veut plus garder une

Qu'est-ce que cette loi ? C'est de permettre que lorsqu'un actionnaire ne veut plus garder une entreprise, qu'il puisse y avoir une reprise et pas une fermeture. Cette loi, qui a mis du temps à être votée, est non seulement votée mais elle est appliquée. Dans la région Limousin, nous avons un cas où l'actionnaire ne veut plus d'une entreprise, il est prêt normalement à l'abandonner mais à présent, il est dans l'obligation de faire une reprise.

Donc d'une certaine façon, cette loi n'est pas du tout appliquée que pour Florange, mais elle va se trouver finalement utile pour d'autres salariés. Florange est donc un symbole de réussite, d'une réussite pas simplement pour l'entreprise, pas simplement pour la Lorraine, mais une réussite pour la France et vous êtes finalement, ici, les acteurs de cette réussite, car ce qui compte, c'est quand même d'assurer, non pas simplement l'avenir d'un site, l'avenir de salariés, c'est l'avenir du pays quant à sa capacité d'être une grande nation industrielle. C'est ce que vous avez toujours souhaité, de génération en génération.

Il n'y a plus de hauts fourneaux mais il y a de la haute technologie et c'est ce que vous essayez aujourd'hui de mettre en œuvre. Donc, je voulais vous remercier pour l'effort que vous avez fait, de formation -16 000 heures-, car il faut accepter d'être formé, de se mettre à de nouvelles technologies, d'apprendre une nouvelle qualification, mais avec la même fierté du travail que vous pouvez accomplir. Merci.